

IPSIS

Association sans but lucratif déclarée à la Préfecture

SIRET : 339 701 138 00028

NAF : 85.3K



Siège social

Le Vieux Moulin

4, rue de l'Ecluse

77660 SAINT-JEAN LES DEUX JUMEAUX



ETATS FINANCIERS COMBINÉS DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008



Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes

138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. : 01.42.99.66.44 – Fax. : 01.42.89.31.63

Société Anonyme au Capital de 1.400.000 € - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 741C

SOMMAIRE

Comptes combinés

Bilan
Compte de résultat
Principes et méthodes comptables

Etablissements Gestion sociale

Bilan
Compte de résultat

Etablissements Gestion propre

Bilan
Compte de résultat

Association IPSIS COMPTES COMBINES

Bilan Actif

	Au Durée	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
(En €UROS)	Brut	Amort.& Prov	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Frais d'établissement			
Licences, logiciels	125 513	101 502	24 011
			52 047
Immobilisations corporelles			
Terrains	1 504 898		1 504 898
Constructions et agencements générales	15 414 659	3 660 617	11 754 042
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	802 621	314 401	488 220
Autres immob. corporelles	1 793 205	1 459 890	333 315
			448 918
Immobilisations en cours	4 295 934		4 295 934
			4 293 302
Immobilisations financières			
Autres immobilisations financières	66 893	22 002	44 891
Autres immobilisations financières	60 509		60 509
			48 549
TOTAL (I)	24 064 233	5 558 412	18 505 821
ACTIF CIRCULANT			
Stock et en-cours			
Matières premières et approvisionnements	4 651		4 651
Marchandises	32 461		32 461
Avances et acomptes			
Créances exploitation			
Créances usagers et comptes rattachés	451 568	69 171	382 397
Autres créances	1 013 823	102 110	911 713
			284 956
Disponibilités et placements			
Valeurs mobilières de placements	0		0
Disponibilités	4 918 168		4 918 168
			1 208 863
Comptes régularisation actif			
Charg. constatées d'avance	453		453
			802
TOTAL (II)	6 421 123	171 281	6 249 842
TOTAL GENERAL (I-III)	30 485 360	5 729 693	24 755 664
			23 220 414

Association IPSIS Comptes Combinés

Bilan Passif

Au	31/12/2008	31/12/2007
Durée	12 mois	12 mois

(En EUROS)

	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs		
Fonds associatifs	405 701	396 009
Réserves		
Réserves de trésorerie	244 712	161 400
Provisions Congés à payer et autres charges non financées par les tutelles	-820 262	-430 000
Réserves - Excédents affectés à l'investissement - Social	2 272 044	1 560 667
Excédents affectés à l'investissement - Commercial	107 623	51 254
Fonds de compensation	558 613	262 670
Report à nouveau (Gestion propre)	-867 324	363 899
Report à nouveau (Gestion Contrôlée)	32 643	370 861
Résultat de l'exercice (Gestion propre)	158 969	-146 334
Résultat de l'exercice (Gestion Contrôlée)	-661 534	-942 050
Subvention d'investissement non renouvelable	1 211 180	1 233 270
Provisions réglementées	845 600	646 270
TOTAL (I)	3 487 965	3 527 915
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour pénalités CCSF	72 000	72 000
Provisions pour Réduction du temps de travail		11 691
Autres provisions	37 335	25 643
Provisions pour litiges	262 500	240 500
(II)	371 835	349 835
DETTES (I)		
Découverts bancaires	4 271 621	2 803 947
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	9 723 135	9 826 206
Emprunts et dettes financières divers		
Dépôts et cautionnements reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	597 846	335 402
Dettes fiscales et sociales	2 489 381	1 366 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 664 681	4 050 449
Autres dettes	149 200	308 017
Dettes CCSF		652 160
Comptes régularisation passif		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	20 895 864	19 342 663
TOTAL GENERAL (I-III)	24 755 664	23 220 414

Association IPSIS - Comptes Combinés

Compte de Résultat

Au Durée	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestations ESAT commercial	1 798 676	1 657 983
Produits exploitation action sociale	243 684	176 596
Mise à disposition des comptables	335 979	368 100
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 378 339	2 202 679
Subventions d'exploitation	3 116 087	2 877 238
Produits tarification	8 528 635	8 267 360
Reprises s/provisions et transferts de charges	220 107	162 808
Autres produits	467 214	29 961
TOTAL (1) (I)	14 710 383	13 540 046
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	567 194	483 716
Variation de stocks (marchandises)		34 036
Autres achats et charges externes	2 076 481	2 154 051
Impôts, taxes et versements assimilés	583 119	569 504
Salaires et charges sociales	5 935 772	5 952 384
Salaires et charges sociales Usagers	3 867 833	3 537 613
Dotations aux amortissements s/immobilisations	943 998	936 155
Dotations aux provisions sur actif circulant		16 883
Dotations aux provisions pour risques et charges	500 000	
Autres charges	469 405	71 263
TOTAL (2) (II)	14 943 802	13 755 605
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-233 419	-215 559
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	28 804	26 523
TOTAL DES PRODUITS FINANCIER (V)	28 804	26 523
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	459 743	601 599
TOTAL DES CHARGES FINANCIER (VI)	459 743	601 599
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-430 939	-575 076
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-664 359	-790 635

Association IPSIS - Comptes Combinés

Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/2008	31/12/2007
Durée	12 mois	12 mois

	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	119 387	99 004
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et ransferts de charges	0	0
TOTAL (VII)	119 387	99 004
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	72 151	105 044
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	322 000	404 338
TOTAL (VIII)	394 151	509 382
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-274 764	-410 378
Impôts sur les bénéfices (IX)		
PRODUITS (I+III+V+VII)	14 858 574	13 665 574
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	15 797 697	14 866 587
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)	-939 123	-1 201 013
REPRISE DU RESULTAT N-2	436 556	112 628
RESULTAT DE L'EXERCICE (Gestion propre + Gestion contrôlée)	-502 567	-1 088 385
DONT RESULTAT GESTION PROPRE	158 968	-146 334

ANNEXE

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ELABORATION DES COMPTES
--

1 - PERIMETRE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés de l'association IPSIS intègre les structures ci-après :

Etablissements	
SIEGE	
SESSAD	
MELANIE 77	Sessad
MELINA	Sessad
SELIA 93	Sessad
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	
OPELIA 45	Jeunes/CG
ESAT	
ELISA Sénart	Social
	Commercial
ELISA 51	Social
	Commercial
ELISA 31	Social
	Commercial
OPEN Provence	Social
	Commercial
ELISA 13	Social
	Commercial
CECILIA 84	Social
	Commercial
ELISA 77	Social
	Commercial
MAGNANARELLES	Entreprise Adaptée
ELISA 30	Social
	Commercial
CECILIA 77	Social
	Commercial

Il convient de noter le changement de logiciel comptable. L'association a migré vers CEGI au 1^{er} janvier 2008.

2 - FAITS MAJEURS DE L'ANNEE 2008

Les faits majeurs de l'année 2008 ont été les suivants :

➤ Au niveau juridique :

- ✚ Changement d'organisation institutionnelle et de gouvernance,
- ✚ Changement de dénomination sociale – ELAN devenant IPSIS,
- ✚ Redéfinition du périmètre des établissements
 - Transfert des projets d'EHPAD (Villepinte) et du CEF (Dreux)
 - Fin de l'activité des ESAT culturels
 - Fermeture administrative CECILIA 84,
 - Regroupement CECILIA 77 avec ELISA SENART avec une capacité d'accueil de 114 places. La DDASS 77 a établi un arrêté de tarification qui confirme la fermeture et le transfert de la capacité d'autorisation de places à l'ESAT ELISA Sénart à la date du 1^{er} janvier 2009.
- ✚ Fin de la période de la procédure de conciliation et ouverture d'un plan de sauvegarde à compter du 29 février 2008. Le plan de sauvegarde se poursuit jusqu'à fin août 2009.

➤ Au niveau financier :

- ✚ Changement de la législation au niveau de la TVA

Les ESAT réalisent des **opérations à caractère socio-éducatif (activité sociale)** exonérées en application de l'article 261, 7-1° -b du CGI, et des **opérations de ventes** d'objets fabriqués ou de services rendus (activité commerciale) par les personnes handicapées **imposées** à la TVA (sur option – option faite par IPSIS). Ils sont dans la situation des entreprises qui exercent des activités qui ne sont pas soumises à des dispositions identiques au regard de la TVA.

Avant le 1^{er} janvier 2008, la TVA déductible était limitée aux seules opérations réalisées au niveau de l'activité commerciale.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, en application du décret 2007-566 du 16 avril 2007 et l'instruction fiscale du 9 mai 2007, les subventions non imposables (et donc la Dotation Globale de Financement) n'ont plus à être prises en compte pour la détermination du coefficient de taxation forfaitaire. Ceci signifie que la TVA sur les **investissements et biens et services affectables à l'activité commerciale** financés par la DGF est récupérable à 100 %. Pour les dépenses mixtes, il doit être affecté un prorata.

Ce changement entraîne une régularisation au niveau de la TVA concernant les investissements réalisés pour les activités commerciales.

Le délai de régularisation expire le 31 décembre de la 4^{ème} année pour les biens mobiliers ou la 19^{ème} année pour les constructions. Le montant de la régularisation s'opère par 1/5^{ème} ou 1/20^{ème}.

Au niveau des investissements, la régularisation concerne les établissements suivants : ELISA 13, ELISA 51, ELISA 31, ELISA 77 et ELISA SENART.

Sans remise en cause de l'application des textes par l'administration fiscale, la régularisation de la TVA sur les constructions s'élève à

➤ 2008	94.438 €
➤ 2009 à 2017	94.438 € /an
➤ 2018 à 2020	85.037 € /an
➤ 2021 à 2025	70.304 € /an

- ✦ Une procédure de sauvegarde est ouverte depuis le 29 février 2008 pour préserver les intérêts de l'association,
- ✦ La DDASS du Gard accorde à l'établissement ELISA « Les Magnanarelles » une dotation de financement complémentaire de 500.000 € en vue de constituer une provision réglementaire destinée au renouvellement des immobilisations.
- ✦ L'affectation des résultats 2006 n'appelle pas de remarques particulières à l'exception des établissements suivants :
 - CECILIA 84 : La DDASS rejette pour 151.615 € dont 100.000 € de provisions pour travaux et 51.615 € de charges de personnel.
 - CECILIA 51 : La DDASS rejette la dotation aux amortissements et les charges financières en raison de l'absence supposée de présentation du PFFI (Plan Pluri-Annuel de Financement des Investissements) pour un montant de 214.402 €
 - CECILIA 77 : La DDASS rejette le résultat déficitaire de l'année 2007 soit 294.151 €. La DDASS prétend qu'elle a octroyé une dotation globale au titre de l'exercice 2007 pour une capacité de 30 places. Les dépenses impactées au fonctionnement de l'ESAT générant un déficit comptable sont rejetées dans la mesure où elles ne sont pas justifiées par les nécessités de la gestion normale d'un établissement présentant une capacité autorisée de 30 places.
 - ELISA 31 : La DDASS rejette une quote-part des charges financières et de la dotation aux amortissements pour 90.473 € en raison de l'absence d'autorisation du dernier programme pluriannuel d'investissements approuvé pour la période 2006/2010 pour un montant de 90.473 €
 - SIEGE : LA DDASS a rejeté pour un montant de 341.010 € correspondant à 168.000 € au titre des honoraires engagés dans le cadre de la procédure de conciliation, 137.000 € de provision pour pénalités et litiges.

- ✦ L'administrateur judiciaire considère que compte tenu de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, d'ordre public, l'article L 622-7 du Code de commerce ne permet pas le règlement de créances nées antérieurement à l'ouverture de la procédure, soit le 29 février 2008. Dans l'hypothèse où interviendrait la reprise de résultats d'exploitation considérés, ce procédé caractériserait la compensation prohibée d'une créance née antérieurement à la date d'ouverture. Le litige porte sur la reprise des résultats 2006 et 2007.

Les DDASS rejettent cette argumentation prétextant d'une part, que les résultats d'exploitation en question ne sont pas ceux de l'organisme gestionnaire, mais d'une activité sociale ou médico-sociale réglementée et financée par des concours publics dans la stricte limite des missions légales de l'établissement et d'autre part que l'Etat ne peut se voir assigné devant un tribunal civil pour la restitution des sommes considérées.

Les sommes concernées s'élèvent à :

• Résultats excédentaires de l'année 2006	
○ Cécilia 84	130.572 €
○ Opélia 45	124.717 €
○ Elisa Sénart	<u>181.267 €</u>
Total	<u>436.556 €</u>

Les résultats excédentaires 2007 représentent 223.111 € avant les décisions définitives de l'autorité de contrôle.

Pour l'arrêté des comptes 2008, il n'a pas été tenu compte de cette éventuelle restitution.

3 - PRINCIPES COMPTABLES

A) PRINCIPES COMPTABLES

Le **plan de sauvegarde** vise à maintenir la continuité de l'exploitation. En conséquence, les comptes n'ont pas été présentés en valeurs liquidatives.

De ce fait, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IPSIS retient les différents principes comptables généraux du règlement CRC 99-03, notamment les principes énoncés dans le règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable associatif.

Il se voit également assujéti à des règles à caractère public liées aux instructions budgétaires et comptables M22.

IPSIS applique à compter du 1^{er} janvier 2007 l'avis de la CNC du 4 Mai 2007 relatifs aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R . 314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC.

B) IMMOBILISATIONS

Les **immobilisations incorporelles** regroupent les acquisitions de logiciels.

Les **immobilisations corporelles** regroupent les terrains, les constructions, les agencements, le matériel...

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable à travers les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06. Ces nouvelles règles sont applicables aux exercices ouverts depuis le 1/01/2005. IPSIS a entrepris de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation en 2006 pour les nouvelles constructions.

C) AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment retenus sont les suivants

(L : Linéaire ; D : Dégressif; E : Exceptionnel)

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	L 3,33 à 4 %
Agencements, installations	L 20% ou L 10 %
Matériels de bureau	L 20 % ou L 12,5 %
Mobilier de bureau	L 12,5 % ou L 10 % ou L 20 %

D) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

E) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F) PROVISION POUR CONGES PAYES

En application de l'avis de la CNC du 4 mai 2007.

« Pour les associations ou fondations gestionnaires des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi que pour les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux qui n'auraient pas pris en compte les dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sous contrat à durée indéterminée, la contrepartie du passif représentatif de cette dette envers les salariés est comptabilisée directement en moins des fonds propres au compte 114, à l'ouverture de l'exercice 2007. Cette dette relève de la gestion propre des associations ou fondations.

Les variations ultérieures des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sont comptabilisées au compte de résultat ».

G) INCIDENCE DU PLAN DE SAUVEGARDE SUR LES COMPTES

- Les écarts constatés entre les dettes comptabilisées et les dettes déclarées au mandataire n'ont pas encore été définitivement arrêtés dans le cadre de la procédure devant le juge commissaire. De ce fait, aucun ajustement n'a été opéré. Par contre, il a été maintenu en dettes, la provision pour pénalités enregistrée en 2007 dans le cadre de l'accord avec le CCSF de 72.000 € pour couvrir les éventuels écarts entre les dettes comptabilisées et les dettes déclarées.
- Le jugement d'ouverture du plan de sauvegarde arrête le cours des intérêts légaux et conventionnels ainsi que de tous les intérêts de retard et majorations (C. com. art. L 622-28 par renvoi de l'article L 631-18). Il n'y a donc plus lieu de les comptabiliser.

Cette disposition s'applique aux intérêts des créances :

- nées antérieurement au jugement d'ouverture ;
- résultant de contrats conclus pour une durée inférieure à un an ;
- résultant de découverts autorisés, conclus sans précision de durée et révocables à tout moment sous réserve d'un préavis raisonnable, même si leur durée s'est prolongée de fait au-delà d'un an (CA Paris, 25 janvier 2000 ; décision rendue en matière de redressement judiciaire antérieurement à la loi de sauvegarde mais encore valable à notre avis).

Par exception, cette disposition ne s'applique pas et les intérêts continuent donc à être comptabilisés dans les cas suivants :

- intérêts résultant de contrats de prêt conclus pour une durée égale ou supérieure à un an (C. com. art. L 622-28) ou de prêts initialement inférieurs à un an qui excèdent un an à la suite de prolongations (Cass. com. 29 avril 2003, n° 685 FS-P) ;
- contrats assortis d'un paiement différé d'un an ou plus (C. com. art. L 622-28) ;
- contrats de crédit-bail, qui ne constituent pas un prêt mais une location financière (Cass. com. 29 mai 2001, n° 1080 FS-P ; décision encore valable à notre avis).

A ce titre, il été constaté en charge, dans un compte 686 par un compte 148, le montant des intérêts courus pour un montant de 345.600 €.

3 - CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

- Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4 - CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice, à l'exception :

- Du traitement des provisions pour travaux.
La DDASS 77 a accepté l'argumentation de l'association IPSIS pour considérer les financements obtenus au titre des locaux comme des Excédents affectés au financement des mesures d'investissement. A ce titre, les sommes figurant dans le poste Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations (compte 142) ont été reclassés dans le compte 106820 – Excédents affectés à l'investissement.

La DDASS 84 a rejeté le financement octroyé de 100.000 € et procédé à la reprise de cette provision.

<u>Provision pour renouvellement des immobilisations</u>	01-janv-08	Réaffectation	Rejet	Dotation 2008	31-déc.-08
-					
<u>CECILIA 77</u>	294 931	294 931			-
<u>MELANIE 77</u>	251 339	251 339			-
<u>CECILIA 84</u>	100 000		100 000		-
<u>ELISA 30</u>			-	500 000	500 000
-					
	646 270	546 270	100 000	500 000	500 000

5 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

✚ Litiges prud'homaux :

Fin 2008, les dossiers prud'homaux n'ont pas évolué à l'exception du litige concernant un salarié. Il a été procédé à l'ajustement de la provision en fonction du jugement du Conseil des prud'hommes.

Etablissement	Demande	Provision
Antenne	11 549	10 000
Antenne	51 879	40 000
Siège	47 100	15 000
Cécilia 77	86 607	20 000
Siège	157 438	72 000
Cécilia 84	67 094	67.000
Cécilia 77	69 222	38 500
Total	490 888	262.500

✚ Centre d'Education Fermé (CEF) Dreux :

L'association ELAN a engagé des frais pour la construction du Centre d'éducation Fermé (CEF) situé à DREUX. Le projet a été suspendu en raison des difficultés rencontrées par l'association. Les frais engagés s'élèvent à 370 K€.

Une convention de transfert de gestion du C.E.F de Dreux a été signée avec l'association DIAGRAMA, en date du 24 juin 2008, prévoyant la reprise des frais engagés par l'association ELAN, soit un total de 370 K€.

Selon l'administrateur judiciaire, les conditions suspensives ont été levées, entraînant de fait la mise en œuvre de la convention.

Cette opération entraîne la suppression de la somme apparaissant en « autres créances » et la diminution à due concurrence des dettes fournisseurs.

Dans le cadre du plan de sauvegarde, il devra être obtenu la confirmation que les tiers concernés ont procédé à la révision de leur créance à l'égard d'IPSIS.

✦ **ELISA 30 :**

L'association IPSIS a fait l'acquisition en 2006 auprès de la SENIM (devenue SAT) d'un terrain auprès de la SENIM (devenue SAT). Les travaux de construction ont été interrompus en juin 2007. L'association n'ayant pas pu recourir à l'emprunt nécessaire pour financer les travaux réalisés et restant à réaliser.

Au 31 décembre 2008, les montants figurant au bilan de la structure ELISA 30 s'élèvent à :

- Terrain 311 K€
- Construction en-cours 1.813 K€
- Fournisseurs – immobilisation sauvegarde 1.793 K€

Un protocole est en-cours de discussion avec la SAT (Société d'Aménagement des Territoires). Ce protocole a pour objet d'élaborer les esquisses juridiques et financières d'un montage opérationnel permettant à l'association IPSIS de pouvoir exploiter le bâtiment sans avoir recours à l'emprunt. L'association IPSIS mettra à la disposition de la SAT le terrain sous forme d'un bail à construction d'une durée de 25 ans. En contrepartie, la SAT mettra à disposition de l'association le bâtiment achevé sous forme d'un bail professionnel. Le projet est soumis à des conditions suspensives (obtention d'un emprunt, accord de la DDASS, agrément du CA de la SAT).

A noter que la DDASS du Gard a accordé à l'établissement ELISA « Les Magnanarelles » une dotation de financement complémentaire de 500.000 € en vue de constituer une provision réglementaire destinée au renouvellement des immobilisations.

✦ **Provisions pour dépréciation des actifs immobiliers**

L'impact des cessions éventuelles des établissements (Cécilia 77 et Cécilia 84) a été appréhendé de la manière suivante :

- Pour CECILIA 77, l'actif immobilisé représente une valeur de 1.600 K€. L'estimation des locaux a été établie à 1.300 K€. En conséquence, il a été constaté une provision de 300 K€.
- Pour CECILIA 84, dans le cadre du plan de sauvegarde, il est envisagé une négociation pour désengager BREZILLON et DEXIA avec la reprise de l'actif. De ce fait, il n'a pas été constaté de provision.

6 - ENGAGEMENT HORS BILAN

✚ Provisions pour départ à la retraite

La valorisation globale de cette charge est rendue difficile en raison de l'étalement dans le temps des départs et des situations différentes suivant les établissements.

D'une manière générale, les indemnités de départ en retraite sont budgétées seulement l'année de la cessation d'activité du salarié et à ce titre ne font pas l'objet de provision.

✚ Garanties données

ETABLISSEMENTS	LOCALISATIONS	VALEURS D'ACQUISITION	GARANTIE	NATURE
SIEGE	ST JEAN (77)	401 370	1 029 032	Hypothèque résolue non levée pour 235.686 €. Inscription hypothécaire judiciaire provisoire de 1 029 032 € au profit DEXIA CLF Banque
SESSAD MELANIE	ST THIBAULT (77)	677 941	976 542	Garantie hypothécaire 242 862 euros au profit de SOGAMA CREDIT ASSOCIATIF. Promesse d'affectation au profit de la CCSF 733 680 euros
ELISA 77	CHELLES (77)	1 151 850	529 455	529 455€ au profit du Crédit Coopératif
ELISA 13	AIX (13)	1 807 000		Caution en garantie de prêt Crédit Coopératif (Parts sociales 8247,5 euros et souscription au FGMOSS pour 16 489 euros)
ELISA 31	PECHBONNIEU (31)	2 891 391	1 577 000	Caution 1.577.000€ VILLE DE PECHBONNIEU Inscription hypothécaire du bien au profit de la ville de PECHBONNIEU
CECILIA 84	AVIGNON	1 574 000	1 745 857	Inscription hypothécaire judiciaire provisoire de 1 029 032 € au profit DEXIA CLF Banque. Promesse d'affectation hypothécaire sous forme authentique au profit de BREZILLON pour 1 475 857,3 euros

✚ Autres Garanties données

Nantissement de 2 véhicules RENAULT au profit de la Société Générale.

ETATS FINANCIERS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

ETABLISSEMENTS GESTION
SOCIALE

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

	Siège	Cécilia 77	ESAT open	Elisa 30 INVEST	Elisa 31	Cécilia 84	Elisa 13	Mélina SESSAD	Mélanie 77 SESSAD	Séila 93 SESSAD	Elisa SENART	Elisa 77	Elisa 51	Opélia 45	MAGNANARELLE ESAT	Global	Consolidé
ACTIF IMMOBILISE																	
Immobilisations Incorporelles																	
Concessions, brevets, licences, logiciels	19 844	0	0				-46	939	0	168	3 101	0	0	0		24 006	24 006
Immobilisations Corporelles																	
Terrains (211)		73 175		311 284	196 295		120 663	11 565	11 565	33 200	305 259	239 010	214 448			1 504 898	1 504 898
Constructions et agencements générales	157 092	1 234 532		2 607 386	2 607 386		1 201 671	541 164	541 164	722 469	2 866 454	216 864	2 203 072		3 339	11 754 042	11 754 042
Instal. Tech. Mat. & Out. Ind. (215)	420	13 549		129 980	129 980		42 392	555	555	261	88 444	11 027	118 614	233		422 423	422 423
Autres immob. Corporelles (autres)	17 595	19 839	545	33 002	33 002	10 610	19 889	75 043	7 755	13 468	73 946	4 879	19 796	32 160	4 789	333 315	333 315
Immobilisations en cours				1 813 030		2 478 149				4 755						4 295 934	4 295 934
Immobilisations Financières																	
Participations et créances rattachées	4 647	4 109					25 833		1 076		7 520					43 185	43 185
Prête		3 287	4 129				6 815	11 383	860		15 000	14 910		4 126		60 509	60 509
Autres immobilisations financières																	
Comptes de liaison débiteurs																	
TOTAL Actif Immobilisé	199 597	1 348 490	4 674	2 124 314	2 966 662	2 488 759	1 417 217	104 314	562 975	774 321	3 359 724	486 689	2 555 930	36 519	8 128	18 438 314	18 438 314
ACTIF CIRCULANT																	
Stocks et Encours																	
Mat premières et Approv.																	
Marchandises																	
Créances																	
Red. Usagers et comptes rattachés	12 456				6 362	127		1 694	92	4 402	7 252		3 335	22 710	1 496	12 436	12 436
Autres	82 784	8 350	997	1 661												141 262	141 260
Placements																	
Disponibilités	808 930	441	293 807				210 991	558 444	317 446	355 165	444 058	310 257	223 807	350 567	579 873	4 453 786	4 453 786
Charges constatées d'avance																	
TOTAL Actif circulant	904 150	8 790	294 804	1 661	6 362	127	210 991	560 138	317 538	359 567	451 310	310 257	227 142	373 277	581 369	4 607 484	4 607 482
COMPTES DE REGULARISATION																	
Charges à répartir s/plusieurs exer.																0	0
TOTAL ACTIF	1 103 747	1 357 281	299 478	2 125 975	2 973 024	2 488 886	1 628 208	664 452	880 514	1 133 888	3 811 034	796 946	2 785 072	409 796	589 497	23 045 798	23 045 796

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

PASSIF (En Euro)
(GESTION SOCIALE)

	Sège	Cécilia 77	Elisa open	Elisa 30 INVEST	Elisa 31	Cécilia 84	Elisa 13	Mélina SESSAD	Mélanie 77 SESSAD	Sévia 93 SESSAD	Elisa SENART	Elisa 77	Elisa 51	Opélia 45	ELISA 30 ESSAT	Global	Consolidé
FONDS PROPRES																	
Fonds associatifs	0																0
Reserve affectée à l'investissement	28 627	428 666	46 207		140 600		297	268 238	259 039	286 390	223 646	168 185	497 280	25 000	25 000	2 272 044	2 272 044
Reserve réglée trésorerie		2 193	46 967		21 597		17 157	12 780	52 413	20 000		19 642	248 832	6 857	6 857	210 325	210 325
Excédent affecté à l'investissement		-255 651	35 149	-14 177	-514	-51 615	18 357	36 000	-41 000	80 168		-77 489	-284 437			-884 892	-884 892
Rep à nouv. Gestion Propre	19 709	2 192	47 179	-25 327	-410 413		-58 000	-28 000		-28 000			-59 000			-52 420	-52 420
Depenses réduites par l'autorité de tarification	-220 000	-465 500	-35 000		-112 245	-20 000	8 113	141 510	-2 527	41 102	9 092	23 247	-109 471			-820 262	-820 262
Résultat Gestion Contrôlée	-144 697	-472 977	23 808		-92 659	-134 958										-661 534	-661 534
Subvention d'investissement		557 796					211 222	160 275		166 069		105 324	67 500			1 211 180	1 211 180
Provisions réglementées		29 000			20 000		54 000	3 300	3 300	14 000	138 500	19 300				845 600	845 600
Comptes de liaison Créancier	531 192			6 505											-6 505	531 192	531 192
TOTAL Fonds Propres	-98 815	225 719	164 310	-32 999	-23 221	-616 986	251 146	498 610	523 787	599 729	336 238	258 208	380 704	187 119	556 297	3 209 845	3 209 845
PROV/PRISES & CHARGES																	
Prov. pour pénalités CCSF	72 000					67 000						20 000				72 000	72 000
Prov. pour pnf/hommes	87 000	38 500					23 212		11 691							212 500	212 500
Prov. pour Réduction du temps de travail														2 431		0	0
Prov. pour risques et charges																37 335	37 335
DETTES																	
Emprunts et Dettes Financières																	
· Décaissements bancaires	684 347	244 533	15 684	365 656	1 314 774	1 222 071	1 162 869		180 365	419 435	3 196 891	296 545	2 265 246			3 831 382	3 831 382
· Emprunts et dettes financières		751 029			1 435 070											9 723 135	9 723 135
Dépôts et cautionnements reçus																0	0
Dettes Fourm. et Cptes. Rat.	135 167	9 502	4 368	11	149 101	6 693	18 435	29 623	14 381	15 110	21 670	17 896	1 842	13 805	6 935	295 438	295 438
Dettes sur immobilisations						1 601 515	172 546	136 075	150 289	99 614	118 824	204 001	135 042	1 930	26 265	3 664 679	3 664 679
Dettes Fiscales et Sociales	224 048	87 999	115 116	1 793 308	97 300	64 178					137 201			204 511		1 854 184	1 854 184
Dettes Globale CCSF						144 414		144			208	296	236			0	0
Autres Dettes																145 297	145 297
TOTAL Dettes	1 202 562	1 131 563	135 168	2 158 975	2 996 244	3 105 872	1 377 062	165 841	356 727	534 159	3 474 795	538 738	2 402 365	222 677	33 200	19 835 949	19 835 949
COMPTES DE REGULARIS.																	
Prod. Constatés d'avance																0	0
TOTAL PASSIF	1 103 747	1 357 281	299 478	2 125 976	2 973 024	2 488 886	1 628 207	664 451	880 513	1 133 887	3 811 034	796 946	2 783 072	409 796	589 497	23 045 796	23 045 796

COMPTE DE RESULTAT PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

	Siège	Cécilia 77	Elisa open	Elisa 31	Cécilia 84	Elisa 13	Médina	Mélanie 77	Sétilia 93	Elisa SENART	Elisa 77	Elisa 51	Opélia 45	ELISA 30 ESAT	Global	Consolidé
CHARGES																
Achats	22 816	12 621	12 195	42 469	4 945	79 129	15 361	9 899	17 254	68 423	73 604	38 731	22 238	3 006	422 690	422 690
Autres Ach et charges ext.	166 951	48 125	86 677	82 590	67 305	153 547	109 927	59 855	95 832	89 200	129 502	64 395	158 535	52 483	1 364 914	1 364 914
Impôts et Taxes	56 899	22 766	35 490	43 819	27 165	48 233	49 075	43 224	25 616	41 087	57 770	45 240	65 227	7 816	569 428	569 428
Charges de personnel	675 528	290 935	403 987	353 146	131 808	556 508	459 381	470 731	382 356	441 807	607 679	323 528	770 357	68 021	5 935 772	5 935 772
Autr charges de gestion courante	770	22 483	15 752	21 389	5 778	29 316	24 765	21 206	20 330	31 395	32 013	22 410	34 906	5 798	288 311	288 311
Charges financières	16 125	3 242	192	30 532	10 960	13 600	4 784	1 887	4 784	1 760	5 080	25 643			113 804	113 804
Charges exceptionnelles	513	483	392	13 675	12 762	682	130	44	19 446	2 295	1 331	1 422	917	13 428	67 519	67 519
Dot aux Amortissements	33 526	92 912	14 423	146 286	6 587	81 163	42 357	33 535	61 089	163 962	83 257	120 718	21 164	2 526	903 507	903 507
Dot aux Provisions (1)	22 000	329 000		20 000		54 000		3 300	14 000	138 500	19 300	67 500		500 000	1 167 600	1 167 600
TOTAL des Charges	995 128	822 567	569 107	753 905	267 311	1 016 179	700 997	643 681	640 708	978 429	1 009 536	709 587	1 073 334	653 078	10 833 544	10 833 544
PRODUITS																
Produits	336 043	3 691	17 114	17 774	1 864	64 393	1	36		27 107	60 364	17 158	34 119	659 107	579 663	579 663
Produits tarification	459 149	339 345	570 422	633 073	-181	929 154	657 373	625 127	671 509	957 288	972 006	563 579	950 833	8 528 635	8 528 635	8 528 635
Autres Produits de Gest Courante	27 945	6 554	11	252	56	156	22	7	11	712	12	6	98	169	467 214	467 214
Produits financiers						175	168	486							28 774	28 774
Produits exceptionnels			131	10 147	43	30 054		9 467	10 291	1 132	400	1 065	3 000		44 892	44 892
Reprises sur Amort et Prov/transf	27 294		5 237			360	3 677	6 030		1 282		18 307	3 252		86 276	86 276
TOTAL des Produits	850 431	349 590	592 914	661 246	1 781	1 024 292	661 241	641 154	681 810	987 520	1 032 782	600 115	991 302	659 276	9 735 454	9 735 454
RESULTAT DE L'EXERCICE	-144 697	-472 977	23 808	-92 659	-265 529	8 113	-39 756	-2 527	41 102	9 092	23 247	-109 471	-82 032	6 198	-1 098 090	-1 098 090
RESULTAT EXERCICE N-2							181 267						124 717		436 556	436 556
RESULTAT DE L'EXERCICE	-144 697	-472 977	23 808	-92 659	-134 957	8 113	141 511	-2 527	41 102	9 092	23 247	-109 471	42 685	6 198	-661 534	-661 534

Dot aux Provisions (1) 1167600

Exploitation 500 000 Provision réglementée ELISA 30
 Charges financiers 345 600 Dotation financières Etablissements avec emprunts
 Exceptionnel 300 000 Dépréciation actif CECILIA 77
 22 000 Provision litige Siège

ETATS FINANCIERS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

ETABLISSEMENTS GESTION
COMMERCIALE

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF (En Euros)

(GESTION COMMERCIALE)

	SIEGE	CECLIA 77	Elisa OPEN	Cécilia 84	Elisa 31	ELISA13	Elisa Sénart	Elisa 77	Elisa 30	Elisa 51	Maganarettes Esat	Maganarettes Atelier	Global	Consolidé
ACTIF IMMOBILISE														
. Immobilisations Incorporelles											4		4	
. Immobilisations Corporelles														
Terrains														
Constructions et agencements générales														
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.				1 631	1 129	1 691	19 293			20 501	6 342		65 797	65 797
Autres immob. corporelles														
Immobilisations en cours														
. Immobilisations Financières														
Autres titres immobilisés			1 477				229						1 706	1 706
Prêts														
Comptes de liaison débiteurs														
TOTAL Actif Immobilisé			1 477		1 631	1 129	16 901	19 522		20 501	6 347		67 507	67 507
ACTIF CIRCULANT														
. Stocks et Encours														
Mat premières et Approv.													4 651	4 651
Marchandises						9 205					23 256		32 461	32 461
Créances		1 020	64 658		15 661	74 245	56 588	81 138	3 441	18 802	48 836		369 961	369 961
Red. Usagers et comptes rattachés														
Autres (1)		135 424	6 505	12 423	101 284	142 049	191 806	82 288	19 911	77 895	867		770 453	770 453
. Disponibilités et placements			83 591	2 451	5 320	3 527	54 787	210 790	7 264	69 524	27 127		464 382	464 382
. Charges constatées d'avance			453										453	453
TOTAL Actif circulant		136 444	155 207	20 447	122 265	229 026	303 181	374 216	30 616	166 222	104 737		1 642 361	1 642 361
COMPTES DE REGULARISATION														
. Charges à répartir s/plusieurs exer.														
TOTAL ACTIF		136 444	156 683	20 447	123 896	230 155	320 081	393 739	30 616	186 723	111 084		1 709 868	1 709 868

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

PASSIF (En Euro)

(GESTION COMMERCIALE)

	SIEGE	CECILIA 77	ELISA PROVENCE	Cécilia 84	ELISA31	ELISA 13	ELISA Sénart	ELISA 77	ELISA 30	ELISA 51	Magnardelles ESAT	Global LIER	Consolidé
FONDS PROPRES													
Fonds associatifs	396 009									7 300		405 701	405 701
Réserve affectée à l'investissement			31 254				2 392			56 369		107 623	107 623
Réserve régl de trésorerie			34 387				20 000					34 387	34 387
Fonds de compensation													
Rep. à nouv. Gestion Contrôlée	85 063	-27 261		-30 663	-9 604	-13 984	36 084	177 463	-72 042	51 907	-94 331	102 632	102 632
Résultat Gestion Propre		-31 888	41 437	-21 063	17 891	37 065	120 298	9 266	-25 102	13 779	-2 714	158 969	158 969
Résultat Gestion Contrôlée													
Subvention d'investissement Renouvelable													
Provisions réglementées													
Comptes de liaison Crédeur	-531 072						-120						
TOTAL Fonds Propres	-50 000	-59 149	107 078	-51 726	8 286	23 081	178 654	186 729	-97 144	129 355	-97 045	278 120	278 120
PROV./RISQUES & CHARGES													
Prov. pour travaux													
Prov. pour prud'hommes	50 000											50 000	50 000
Prov. pour Réduction du temps de travail													
Prov. pour risques et charges (1)													
DETTES													
Emprunts et Dettes Financières		168 103		55 480	38 315	950			105 559		71 832	440 239	440 239
Découverts bancaires													
Emprunts et dettes fin.													
Dépôts et cautionnements reçus													
Dettes Fourn. et Cptes Rat.		164	12 284	5 479	24 109	72 994	72 011	58 368	2 678	18 120	36 200	302 408	302 408
Dettes Fiscales et Sociales		27 326	34 254	11 214	53 185	133 130	69 416	148 641	19 523	38 413	100 096	635 197	635 197
Autres Dettes			3 068							834		3 902	3 902
TOTAL Dettes	50 000	195 593	49 605	72 173	115 610	207 074	141 428	207 009	127 760	57 367	208 129	1 381 747	1 381 747
COMPTES DE REGULARIS.													
Prod. Constatés d'avance													
TOTAL PASSIF	0	136 444	156 683	20 447	123 896	230 156	320 082	393 738	30 616	186 722	111 083	1 709 866	1 709 866

COMPTE DE RESULTAT PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2008

(GESTION COMMERCIALE)

	SIÈGE	CECILIA 77	ELISA 77 OPEN	Cécilia 84	ELISA 31	ELISA 13	ELISA SENART	ELISA 77	ELISA 36	ELISA 51	Magnarelles ESAT	Magnarelles ATELIER	Global	Consolidé
CHARGES														
Achats		5 050	3 234	11 731	42 738	115 951	140 523	116 288	12 166	20 152	99 362		567 194	567 194
Autres Ach et charges ext.		4 388	16 384	3 362	18 091	95 845	27 600	34 286	16 243	16 243	70 438		288 877	288 877
Impôts et Taxes													13 691	13 691
Charges de personnel		191 081	198 561	36 006	419 442	850 046	574 394	823 894	154 824	298 329	321 257		3 867 833	3 867 833
Autr. charges de gestion courante		11 606	14 353	3 333	16 188	28 987	23 437	44 085	10 860	17 182	9 062		181 095	181 095
Charges financières													340	340
Charges exceptionnelles		12		46	-5 218	5 949	129		390		1 001		4 632	4 632
Dot. aux Amort.		3 672	374	89	1 001	5 470	2 454	12 941	255	8 030	6 205		40 492	40 492
Dot. aux Provisions													0	0
TOTAL des Charges	0	215 809	233 005	54 566	492 242	1 102 458	772 990	1 031 494	180 634	359 936	521 017	0	4 964 153	4 964 153
PRODUITS														
Produits		10 110	187 716	404	120 853	386 873	338 769	351 404	33 983	106 242	262 321		1 798 676	1 798 676
Subventions d'Exploitation		197	444	38	189	823	29 221	657	186	177	101 899		133 831	133 831
Autres Produits de Gest Courante		171 933	85 049	32 202	376 738	719 060	516 158	676 715	119 636	266 575	152 022		3 116 087	3 116 087
Produits financiers						0		30					30	30
Produits exceptionnels		1 681	1 234	859	12 353	32 767	9 139	11 953	1 727	720	2 061		74 495	74 495
Reprises sur Amort et Prov.													0	0
TOTAL des Produits	0	183 921	274 443	33 503	510 133	1 139 523	893 287	1 040 759	155 533	373 714	518 303	0	5 123 120	5 123 120
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	-31 888	41 437	-21 063	17 891	37 065	120 298	9 265	-25 102	13 778	-2 715	0	158 968	158 968
RESULTAT EXERCICE N-2														
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	-31 888	41 437	-21 063	17 891	37 065	120 298	9 265	-25 102	13 778	-2 715	0	158 968	158 968

SOFIDEC Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une vérification et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise.
BAKER TILLY recommande cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise.